



Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 juin 2018

Présents : Mmes les Conseillères ARBOGAST Sylvie, CLAUSSMANN Marie-Rose, DIEMER Annie, SCHAUB Anne, TERNOY Doris
MM. les Conseillers BAUR Michel, BERNHARDT Michel, BRUN Etienne, HOFMANN Richard, KRATZ Lucien, LEJEUNE Denis

Absents : M. SEIFERT Daniel ; M. NIEDERST Jean-Louis

Absents excusés : M. BERNHARDT Rémy ; M. MEYER Jean ;

Pouvoirs : M. BERNHARDT Rémy a donné procuration à M. BAUR Michel
M. MEYER Jean a donné procuration à M. BERNHARDT Michel

Secrétaire de séance : Mlle KOCH Chloé, Secrétaire Générale

Ordre du jour :

1. Rectification de la délibération n° 18/2018 : Travaux d'abattage d'arbres au terrain de football (délibération n° 18/2018)

Suite à une erreur de frappe, la délibération n° 18/2018 est rectifiée de la façon suivante :

Vu les résultats du diagnostic phytosanitaire des arbres se trouvant aux abords du terrain de football selon lesquels 2 saules pleureurs sur les 5 doivent être abattus car dangereux,

Vu les propositions réceptionnées en Mairie :

	OXYGENE	SCHOTT Elagage
Abattage de deux arbres	1000,00€ HT	780,00€ HT
Essouchage par broyage	430,00€ HT	260,00€ HT
TOTAL	1430,00€ HT	1040,00€ HT

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de retenir la société SCHOTT ELAGAGES pour l'abattage des deux arbres avec essouchage à 1040€ HT.
- de laisser le bois au FCB qui s'occupera de l'enlèvement sous un délai de 15 jours et qui pourra librement en disposer.

2. Validation des rapports d'activité 2017 du SIVU Les Châteaux (multi-accueil et périscolaire) (délibération n° 23/2018)

Vu la présentation des rapports d'activité du SIVU Les Châteaux de l'année 2017 effectuée par Madame ARBOGAST Sylvie, représentante de la Commune au SIVU,

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider les rapports d'activités du SIVU Les Châteaux présentés et ci-annexés (pour : 13 ; contre : 0 ; abstention : 0)

3. Périscolaire/cantine pour la rentrée 2018-2019 (délibération n° 24/2018)

Vu la nécessité d'augmenter la capacité d'accueil du périscolaire de Kolbsheim-Breuschwickersheim dont la capacité actuelle ne répond pas à la capacité proposée dans les autres Communes du SIVU Les Châteaux,

Vu les démarches effectuées par la Commune de Breuschwickersheim en ce sens depuis fin 2017,

Vu le dépôt d'une demande d'autorisation d'ouverture d'un périscolaire à Breuschwickersheim pour la rentrée 2018-2019 auprès de Jeunesse et Sports le 6 février 2018,

Vu le refus de ladite demande par Jeunesse et Sports, une demande a été soumise au SIVU pour parer à l'urgence de la rentrée scolaire 2018-2019, à savoir l'ouverture d'une cantine scolaire à Breuschwickersheim gérée par le délégataire de service public retenu par le SIVU Les Châteaux,

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser l'implantation d'une cantine scolaire dans la petite salle de la salle polyvalente à compter de la rentrée de septembre 2018.
Cette cantine prévue pour l'accueil de 20 à 30 enfants pour la pause méridienne des lundis, mardis, jeudis et vendredis (durant la période scolaire) étant placée sous l'entière gestion et responsabilité du délégataire retenu par le SIVU Les Châteaux (seul le ménage après l'utilisation de la salle sera effectué par le personnel communal).
- De fixer le montant du loyer demandé par la Commune au gestionnaire mandaté par le SIVU pour la mise à disposition de la cuisine, de la petite salle (100m²) et des sanitaires à 900€/an
- De demander au SIVU Les Châteaux de préparer une convention en ce sens fixant les modalités pratiques de ladite mise à disposition.
- De demander au SIVU Les Châteaux d'effectuer en lien avec la Commune de Breuschwickersheim les démarches et obtentions d'autorisations nécessaires pour l'ouverture d'un accueil périscolaire sur la Commune de Breuschwickersheim dans les meilleurs délais.
(pour : 13 ; contre : 0 ; abstention : 0)

4. Participation financière de la Commune à l'activité sportive « tennis » à l'école élémentaire pour l'année scolaire 2018-2019 (délibération n° 25/2018)

Vu la demande faite par la Directrice de l'école élémentaire par mail concernant la reconduction de la prise en charge financière par la Commune du tarif du professeur de tennis,

Vu la présentation faite par Madame Doris TERNOY,

Vu que le personnel enseignant et les parents du conseil d'école ont été informés en 2017 du fait que la Commune souhaitait réduire le nombre d'heures pour, à terme, supprimer cette activité,

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De ne plus financer l'activité tennis à l'école élémentaire
(pour : 13 ; contre : 0 ; abstention : 0)

5. Constitution du groupe de travail pour le devenir du bâtiment de l'Ancienne Ecole

Vu la nécessité de réfléchir au devenir du bâtiment de l'Ancienne Ecole mais également aux autres bâtiments communaux (salle polyvalente, besoin de locaux pour l'implantation d'un

périscolaire et pour les réunions de diverses associations...), il a été décidé de constituer un groupe de travail devant se retrouver régulièrement pour traiter ce dossier,

Il a été convenu de se retrouver une fois par mois avec tout le Conseil Municipal. Un planning vous sera proposé d'ici début du mois d'août 2018.

Autres informations et comptes-rendus :

- Compte-rendu par Monsieur le Maire des décisions prises dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal :

1. Droit de préemption urbain

N° de la DPU	Date de réception	Adresse concernée	Références cadastrales	Superficie	Nom du propriétaire/vendeur	Nom des acheteurs	Montant	Avis du Maire
DPU n° 2/2018	11/06/2018	67 et 65 rue Principale	section 7 parcelles n° 84, 104, 107, 108, 123, 124, 126, 128	1170 m ²	Mme BACON Florence	Mme COLAS Véronique (Schiltigheim)	200 000,00 €	Renonciation à l'exercice du droit de préemption

2. Signature de marchés

Monsieur le Maire a signé durant la période allant du 25 mai 2018 à ce jour, les marchés suivants :

Date	Objet	Entreprise	Montant TTC
1/06/2018	Acquisition de deux armoires pour la salle d'accueil et le bureau d'accueil	Mb2	618,00€
11/06/2018	Réparations autoportée	Scheller	532,96€

Monsieur le Maire précise que depuis le dernier Conseil Municipal aucune décision n'a été prise dans les autres domaines délégués.

- **Informations diverses :**

Comptes-rendu et autres informations :

- Organisation du 13 juillet 2018 : reconduction de l'organisation habituelle (fdéfilé, discours et lampions pour les enfants) par la Commune et organisation des activités et de la restauration par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.
- Information concernant la petite enfance par Doris Ternoy : compte-rendu de la réunion du 7 juin 2018 avec les assistant(e)s maternel(le)s de la Commune (diffusion du compte-rendu de cette réunion).
- Distribution aux membres du Conseil du plan concernant le GCO réceptionné lors de la réunion de présentation faite en Mairie le 13 juin dernier par ARCOS.

En cours et à venir :

- Une réunion publique aura lieu le mardi 19 juin 2018 à 19h00 à la salle polyvalente de Breuschwickersheim au sujet du PLUI.
- La réunion de la Commission Communale des Impôts Directs est prévue le mercredi 20 juin 2018 à 19h00 (convocations remises ce jour).
- M. le Maire est invité fin du mois de juin 2018 une réunion de présentation de l'étude de faisabilité de la piste cyclable.

Monsieur le Maire clôt la séance à 21h52.